

## MAROC

## Promotions

Le 3 mars, le roi Hassan II a promu le général de brigade Driss Benaissa, inspecteur général des forces armées royales, au grade de général de division, et plusieurs officiers supérieurs au grade de général. Au cours d'une cérémonie de présentation des vœux au souverain au palais royal de Marrakech, à l'occasion du 24<sup>e</sup> anniversaire de son intronisation, le roi Hassan II, chef suprême des FAR, a également élevé au grade de général six colonel-majors : Mohamed Kabbaj, commandant de l'armée de l'air, Mohamed Cherkaoui, commandant de la garde royale, Mohamed Achehbar, secrétaire général de l'administration de la Défense nationale, Abdellaziz Benani, commandant de la zone Sud (Sahara), Abdelkader Loubaris, directeur de l'école d'état-major de Kenitra, et Housni Benslimane, commandant de la gendarmerie.

• L'avion VIP Gulfstream-II du roi immatriculé CN-ANL, a fait escale à Paris-le-Bourget le 6 mars.

• La patrouille acrobatique des FRA va recevoir prochainement des avions français monoplaces Mudry CAP 230.

• Dans le cadre de l'entraînement Amphora-85 de la force navale française, les navires de guerre Suffren, Colbert, Guépratte et PM l'Her ont quitté Casablanca le 15 février à destination de Toulon (France).

• Le Parti du progrès et du socialisme (PPS) « salue chaleureusement les exploits exceptionnels des officiers et hommes de troupes des FAR qui ont réussi à mettre un terme aux infiltrations des mercenaires. »

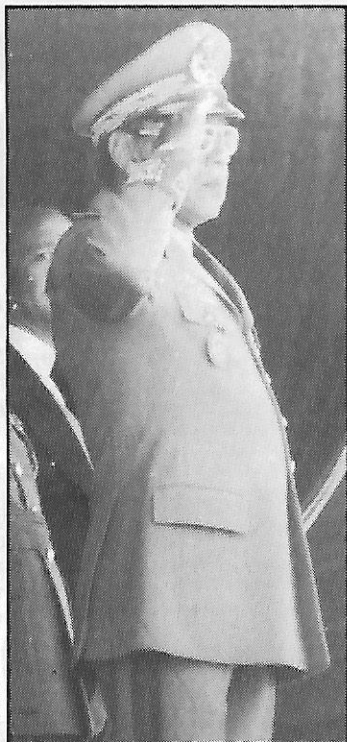
• M. Ahmed Fizazi, wali du grand Casablanca et gouverneur de la préfecture de Casablanca-Anfa a reçu en audience, au siège de la wilaya, le vice-amiral Denis, commandant de l'escadre de la Méditerranée de la marine française.

• L'école royale du service de santé militaire a organisé un concours d'admission à l'intention des jeunes bacheliers série sciences expérimentales ou sciences mathématiques désireux de faire carrière dans la médecine ou la pharmacie militaire, pour poursuivre leurs études médicales en France.

## Position espagnole

« Notre politique consiste à ne pas reconnaître des mouvements de libération et par conséquent, nous ne reconnaissons par la RASD a déclaré le ministre espagnol des Affaires étrangères, M. Fernando Moran, le 22 février.

• Le 13 mars, le roi Hassan II en visite dans le Sud du pays et au Sahara occidental, est arrivé à El Ayoun, capitale historique de ce territoire, qui lui a réservé un accueil enthousiaste. Sur près de dix kilomètres des milliers de personnes, hommes, femmes et enfants étaient massés le long du parcours emprunté par le cortège. Des haies de chameliers alternaient avec des groupes de chanteurs et de musi-



Le roi Hassan II

ciens dans une véritable apothéose de couleurs, de cris, de youyous et de tambours. Le point fort de l'arrivée du souverain dans la ville s'est situé sur l'immense esplanade du Méchouar, dallée pour la circonstance de tapis de haute laine. Le roi, vêtu de bleu et coiffé d'un turban, a passé en revue une garde d'honneur avant de saluer les notables, alors que des milliers de Sahraouis, vêtus de leurs boubous de bazin bleus ou blancs brandissaient leurs chèches en signe d'allégresse.

Avant El Ayoun, le cortège s'était arrêté à Tah, qui formait l'ancienne, frontière du Maroc avec le Sahara espagnol. C'est au niveau de cette localité que les participants de la Marche Verte avaient franchi en 1975 la frontière séparant le Maroc du Sahara sous domination espagnole. Le roi a symboliquement coupé à cet endroit même un ruban tendu entre deux pyramides et y a effectué une prière, procédant aux ablutions avec du sable, comme le font souvent les nomades du désert qui manquent d'eau.

La ville d'El Ayoun, que des journalistes, dont le correspondant de l'AFP, avaient visitée au mois 1984, alors qu'elle n'était encore qu'un immense chantier, est apparue, dix mois après comme une véritable métropole, de près de 100 000 habitants. La nouvelle aérogare a été mise en service, de même que la plupart des bâtiments d'infrastructure (hôpitaux, instituts de technologie, mosquées, maisons de jeunes, stade sportif de 30 000 places etc.) qui étaient encore, à l'époque, à l'état de chantier.

Les députés réunis le 14 en session extraordinaire à El Ayoun ont unanimement réaffirmé la marocanité du Sahara occidental. Evoquant l'accueil très chaleureux réservé par les populations sahraouies au roi à son arrivée, un député de l'opposition a affirmé que cet accueil « constitue la meilleure

expression de l'unification territoriale du Maroc qu'aucun ennemi ne parviendra jamais à altérer, ainsi que la symbiose spirituelle de notre peuple de la base au sommet et du Détroit à El-Gouira (extrême-sud du Sahara).

Plus de vingt-mille tentes avaient été dressées aux alentours de la ville pour l'hébergement des dizaines de milliers de Sahraouis venus de toutes les régions du Sahara occidental pour accueillir le souverain, accompagné du prince héritier Sidi Mohamed, des membres du gouvernement des chefs de tous les partis politiques ainsi que des officiers supérieurs des forces armées royales.

La visite du roi Hassan II à El Ayoun est survenue alors que le front Polisario annonçait presque quotidiennement depuis quelques jours, à partir d'Alger, des opérations militaires contre les positions marocaines au Sahara, relevait-on au Maroc où aucune confirmation n'avait pu être obtenue sur de telles attaques.

## RASD

## Harcèlements

Quatre-vingts soldats marocains ont été tués et 120 autres blessés au cours d'une série d'opérations de harcèlement menées entre le 20 janvier et le 4 février par les combattants du front Polisario contre les positions marocaines au Sahara occidental. Selon un communiqué, ces actions militaires se sont concentrées essentiellement sur la région de Mahbès et celle de l'Argoub et ont permis la destruction de trois mortiers et de plusieurs tranchées de défense.

• Le 12 février, le gouvernement sahraoui et le front Polisario ont lancé un appel « à tous les pays, ayant une représentation diplomatique à Rabat » à s'abstenir de participer au « show mascardé organisé par le roi du Maroc dans la ville occupée d'El Ayoun » au Sahara occidental, selon un communiqué publié à Alger. Le souverain chérifien avait annoncé initialement son intention d'y célébrer la fête du trône le 3 mars. « Les autorités de la République arabe sahraouie démocratique ne seraient pas responsables des dégâts humains et matériels de ceux qui violeraient les frontières de notre pays et la souveraineté de notre peuple », a ajouté le communiqué. Pour le front Polisario, la décision du roi du Maroc « outre qu'elle constitue un forçage à la légalité, et un nouveau jalon dans l'escalade, est un défi aux décisions de l'Afrique et des organisations internationales. »

• Le front Polisario dans un communiqué publié, à Alger, a annoncé avoir abattu dans la journée du 24 février « un avion identique aux appareils de reconnaissance utilisés par les forces marocaines ». Cet appareil « de nationalité ouest-allemande et de type Dornier D-228 s'est écrasé au Sud de l'Argoub, non loin de Dakhla » précisait le communiqué.

• Le mouvement sahraoui, a annoncé le 26 février, avoir mené la veille une violente attaque à proximité de Bou Craa. Cette attaque, selon le front Polisario a provoqué la mort de 75

soldats marocains et était la première depuis deux ans dans cette région.

• Le 26 février, les combattants du front Polisario ont attaqué pendant deux heures le Mur de défense marocain, dans la région d'Amserdad près de Bou Craa, au Sahara occidental, a indiqué un communiqué publié à Alger. Au cours de ces « violents combats et en dépit de l'intervention de renforts dépêchés à la hâte par l'ennemi sur le terrain », les Sahraouis ont indiqué avoir mis hors d'état de nuire 109 soldats marocains parmi lesquels 42 ont été tués. Le communiqué a revendiqué, également, la destruction d'un char, de deux transporteurs de troupes, de deux camions de 5 Land Rover, de 3 Toyota équipées de batteries de tubes de 23 mm et de plusieurs pièces d'artillerie.

Le front Polisario devait célébrer le 27 le 9<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la RASD, à Bir Lahlou.

• Le 28 février, les autorités sahraouies ont manifesté leur « grande surprise » après la déclaration du gouvernement de la RFA, condamnant la destruction d'un avion ouest-allemand par les combattants du front Polisario.

Cet appareil, le Polar-3 biturbopropulseur Dornier-228, avait trois hommes à bord et revenait d'une expédition dans la région du pôle sud, accompagné d'un autre avion du même type, le Polar-2. Ce dernier a participé aux recherches de Polar-3.

Dans un communiqué publié à Alger, le ministère de l'Information, qui a décliné toute responsabilité dans cet incident, a attiré l'attention des autorités ouest-allemandes sur le fait que « le gouvernement de la RASD et le front Polisario ont averti à maintes reprises la communauté internationale contre toute violation de l'intégrité territoriale (terre-air-mer) » de la RASD.

Le communiqué sahraoui a relevé que le gouvernement de Bonn et les propriétaires de l'avion abattu « ne se sont pas adressés aux autorités de la RASD pour demander l'autorisation de survol, mais l'ont fait auprès de l'occupant marocain auquel nul ne reconnaît la souveraineté sur notre pays ». Il a affirmé que les forces marocaines utilisaient depuis leur base de Dakhla, pour des missions de reconnaissance, un grand nombre d'appareils, du type de celui qui a été abattu, ce qui semble très inexact. Le Maroc dispose en tout et pour tout de deux Dornier-28D2, appareils à hélices utilisés entre autres pour la patrouille maritime.

• 15 soldats marocains ont été tués et 25 autres blessés au cours d'une série d'attaques menées les 27 et 28 février par les combattants du front Polisario contre les positions de l'armée marocaine au Sahara occidental, a annoncé un communiqué sahraoui publié à Alger. Selon ce texte, ces attaques, essentiellement des pilonnages à l'arme lourde, ont eu lieu notamment contre les dispositifs de défense marocains dans la région de l'Argoub, près de la ville côtière de Dakhla, au Sud-Ouest du Sahara occidental. Ces actions militaires ont été entreprises par les forces sahraouies en commémoration du 9<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la RASD.

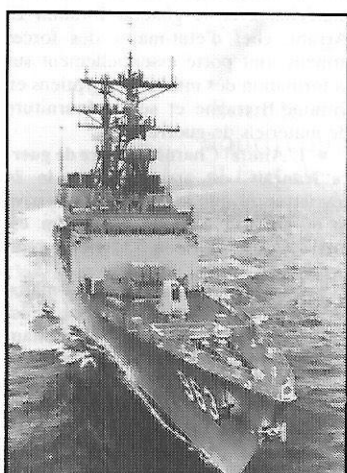
• 21 soldats marocains ont été tués et 34 autres blessés au cours d'une série d'attaques menées au cours des trois premiers jours de mars par les combattants du front Polisario contre des positions marocaines dans la région de l'Argoub, près de Dakla, au Sud-Ouest du Sahara occidental. Cette région, ont relevé les observateurs, connaît un regain d'activité militaire de la part du front Polisario qui, dans ses récents communiqués, a revendiqué régulièrement des actions de harcèlement contre les forces marocaines. Un autre communiqué sahraoui dressant le bilan des activités du front Polisario durant le mois de février, a fait état de 632 tués et 875 blessés parmi les troupes marocaines ainsi que de la destruction d'un important matériel militaire.

## ALGERIE

### Cargo en feu secouru

Un cargo chypriote, le Haris abandonné en feu par son équipage, a été secouru alors qu'il dérivait au large de Cherchell et remorqué vers Alger, le 17 février. L'équipage de ce cargo de 7 000 tonnes, dont les cales étaient vides, était composé de 18 hommes de nationalité philippine. Il aurait été récupéré en haute mer par un navire panaméen, le Basma, dont la destination était inconnue. L'incendie dont les causes n'ont pas été déterminées, a éclaté le 16 et le navire a été peu après abandonné par tout l'équipage. L'intervention des garde-côtes algériens a permis de maîtriser le sinistre. Deux remorqueurs l'ont ensuite amené jusqu'à la zone de mouillage du port d'Alger.

• Le destroyer américain USS Spruance, appartenant à la 6<sup>e</sup> flotte, avec 350 marins à son bord, a achevé le 10 février une visite de courtoisie de cinq jours au port d'Alger.



Destroyer USS Spruance de la 6<sup>e</sup> flotte

• Le 19 février, le commandant Jean-Baptiste Lingani, ministre de la Défense du Burkina-Faso est venu à Alger.

• Des pièces de rechange pour véhicules Land Rover, Range Rover et Toyota ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part d'ENAFOR, département des achats, 1, place Bir-Hakeim, El Biar, Alger.

• La société australienne Static Engineering livrera en cours d'année à l'armée de l'air six engins de maintenance de fret aérien.

• En visite, le roi Hussein Ibn Talal de Jordanie s'est rendu à l'académie interarmes de Cherchell.

• Le 25 février, le commandant Jean-Baptiste Lingani Boukari, ministre de la Défense du Burkina-Faso, a quitté Alger à l'issue d'une semaine au cours de laquelle il a remis un message du président burkinabé, le capitaine Thomas Sankara, au chef de l'Etat. Le commandant qui, au cours de son voyage, a visité plusieurs réalisations militaires et civiles dans différentes régions du pays, s'était entretenu de la coopération militaire algéro-burkinabé avec le général-major Mostefa Benloucif, chef d'état-major de l'ANP, le 24.

• Des effets de tenue de sortie et des casquettes ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense, BP n° 246, Alger-Gare, ainsi que des articles de campement et de couchage, des coffres-forts et armoires fortes, du matériel de cordonnerie, des matériels de coiffure et des machines à coudre.

• Des effets et articles en cuir ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, DASC, BP n° 246, Alger-Gare, ainsi que des insignes et autres accessoires.

• Du matériel pour soutes à carburant a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, BP n° 246, Alger-Gare.

• De l'équipement pour stands de tir a fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, BP n° 216, Alger-Gare.

• Des appareils de photogrammétrie (stéréorestitueurs assistés) des appareils d'imprimerie, de reproduction et de laboratoire photo, et des appareils de mesure de distance ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, BP n° 246, Alger-Gare.

• On a eu connaissance d'une entrevue du général-major Mostefa Benloucif, chef d'état-major de l'armée, avec le ministre de la Défense sud-yéménite, M. Saleh Mouslih Kassem.

• Des matériels consommables de bloc opératoire non tissés, des matériels d'usage unique divers, des ligatures chirurgicales, un système de prélèvement de laboratoire et des articles en caoutchouc à usage unique ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part de M. le contrôleur résident de la 1<sup>re</sup> région militaire, BP n° 93, Blida.

### Visite du roi Hussein de Jordanie

Le 14 février, le roi Hussein de Jordanie a quitté Alger à l'issue d'une visite de travail de trois jours au cours de laquelle il a abordé avec le président Chadli Bendjedid la coopération entre les deux pays et la situation dans le monde arabe.

• Le 12 février, M. Roland Dumas, ministre français des Relations extérieures, a fait part, à l'issue d'une visite de travail de 24 h, de la disponibilité de la France pour aider à une solution pacifique de la question du Sahara occidental.

### Avion-remorqueur

A la suite d'un appel d'offres, la SOCATA (France) a été choisie pour fournir un avion-remorqueur au ministère de la Jeunesse et des Sports. L'avion retenu un Rallye 180T Galérien, a été livré officiellement le 3 janvier 1985. Il s'agit d'un premier appareil destiné à la fédération algérienne des sports aériens (FASA) et mis en place à titre expérimental pour favoriser l'extension du vol à voile en Algérie. Cette livraison s'inscrit dans le cadre plus large du développement des activités d'aviation générale.

## TUNISIE

### Visite du ministre italien de la Défense

Le 22 février le ministre italien de la Défense, M. Giovanni Spadolini, est arrivé en fin de matinée à l'aéroport de Tunis-Carthage pour une visite officielle. Celle-ci est la première d'un ministre de la Défense italien. Elle fait suite à celle effectuée le 5 décembre par le président du conseil Bettino Craxi et le ministre des Affaires étrangères Giulio Andreotti, qui avait notamment permis d'élargir la coopération bilatérale. Le ministre italien, au cours de trois jours d'entretiens avec les dirigeants, devait être reçu par le président Habib Bourguiba, il devait également avoir un entretien, sur sa demande, avec M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, dont le siège est à Tunis.

Accueilli avec les honneurs militaires par son homologue M. Slaheddine Baly, M. Spadolini devait être reçu par le Premier ministre, M. Mohamed Mzali, après un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, M. Beji Caid Essebsi. De source italienne, on indiquait qu'outre les questions militaires, les entretiens devaient porter sur la situation politique et stratégique en Méditerranée et au Proche-Orient, ainsi que sur les négociations entre Moscou et Washington.

M. Spadolini, qui devait se rendre à Bizerte et au Cap Bon avant de regagner Rome, s'est félicité de « la profondeur des rapports d'amitié et de coopération entre la Tunisie et l'Italie ». Il a précisé à son arrivée qu'il poursuivrait avec son homologue les discussions entamées à Rome en octobre au sujet de la coopération militaire bilatérale, notamment dans l'aéronautique et la technologie militaire. La coopération militaire tuniso-italienne est modeste, sans commune mesure avec celle que la Tunisie entretient avec ses partenaires traditionnels, la France et les Etats-Unis, qui ont toujours été les principaux fournisseurs de l'armée. Une vingtaine d'élèves-officiers tunisiens effectuent des stages dans des académies aéronautiques italiennes, tandis que cinq officiers instructeurs italiens enseignent à l'école de la base militaire aéronavale de Bizerte. En ce qui concerne les équipements militaires, la Tunisie a acquis ces dernières années quelques hélicoptères et de petits avions d'entraînement italiens AerMacchi.

D'un point de vue historique, cette visite a eu lieu peu de temps après la

signature symbolique du traité de paix entre Rome et Carthage, le 5 février dernier, 2 131 ans après la dernière bataille de la 3<sup>e</sup> Guerre punique, lorsque Carthage succomba après un long et terrible assaut précédé d'un siège en règle.

Le 23 février, M. Giovanni Spadolini a réaffirmé la volonté italienne de coopération avec le Maghreb, dans le cadre de la communauté économique européenne, soulignant que l'entrée du Portugal et de l'Espagne dans la communauté européenne, « que l'Italie approuve, ne doit pas porter préjudice à l'économie de la Tunisie et du Maghreb. »

Sur le plan bilatéral, M. Spadolini a discuté avec son homologue M. Slaheddine Baly du renforcement de la coopération militaire italo-tunisienne. Il s'agit de l'élaboration, dans un accord-cadre, d'un programme pluriannuel de coopération qui pourrait comprendre des fournitures militaires, a indiqué M. Spadolini. Outre le renouvellement du contrat des cinq instructeurs italiens de la base aéronavale de Bizerte, le projet, qui pourrait être signé dans les prochains mois à Rome, prévoit l'échange d'expériences technico-militaires dans le domaine de l'aéronautique et de la marine, a ajouté le ministre italien.

• Le 11 février un groupe de quatre malfaiteurs jugés pour vol à main armée ont soudain sorti des couteaux en pleine audience pour s'attaquer à la Cour, devant un public terrorisé, dans l'intention de s'évader. Une mêlée inextricable a envahi la salle d'audience du palais de Justice de Tunis, près de la Kasbah, jusqu'à ce que les forces anti-gang, faisant usage de gaz lacrymogènes, maîtrisent des accusés et libèrent le président, M. Kaddous, les juges et les avocats. Profitant de la confusion, le quatrième accusé avait pris la fuite avec l'aide d'un complice qui attendait à bord d'une voiture devant le bâtiment. Il devait être arrêté deux heures plus tard dans la banlieue sud de Tunis. Cette tentative avortée d'évasion a fait quelques blessés légers parmi les policiers.

• Le 13 février, la coopération militaire tuniso-américaine et la situation au Maghreb ont été évoquées à Tunis, au cours d'une rencontre entre le ministre de la Défense, M. Slaheddine Baly, et le directeur des Affaires politiques pour l'Afrique du Nord au département d'Etat, M. David Zweifel. Le responsable américain, qui séjournerait à Tunis, a abordé avec M. Mahmoud Mestiri, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, la coopération bilatérale ainsi que la situation au Maghreb et au Proche-Orient.

• Deux courtes cérémonies présidées par le colonel Habib Fedhila, chef d'état-major de la marine, ont marqué à Cherbourg, (France) la remise entre les mains de l'Etat tunisien du patrouilleur rapide lance-missiles La Galite.

Les deux autres patrouilleurs de la même série : Carthage et Tunis devraient rejoindre leur base de Bizerte à la fin du mois d'avril.